



Le 20 octobre 2023,

Cher Confrère,

A l'occasion de l'internalisation de l'analyse **1,25 di-hydroxy-vitamine D (également appelée calcitriol)** réalisée désormais de façon hebdomadaire dans notre laboratoire, nous souhaitons vous présenter un rappel de l'indication de ce dosage.

Contrairement au dosage de la 25-hydroxyvitamine D, le dosage de cette forme de vitamine D **ne reflète pas les stocks en vitamine D de l'organisme** mais l'activité de la 1-alpha hydroxylase rénale donc un **trouble du métabolisme de la vitamine D**.

Son dosage est à ce titre demandé en 2^e voire 3^e intention dans des indications très restreintes :

- **exploration de certaines hyper calcémies avec PTH basse pour orienter vers une sarcoïdose ou un lymphome**
- **rachitisme vitamino-résistant**
- **diabète phosphaté primitif**

Le **dosage de la 1,25 di-hydroxy-vitamine D** doit obligatoirement être **associé à un bilan phosphocalcique complet concomitant afin d'être interprétable** (son dosage isolé n'a aucun intérêt).

Pour votre pratique quotidienne, toute prescription de vitamine D dans le but d'évaluer **l'état des réserves et des apports** entrainera uniquement le **dosage de la 25-hydroxyvitamine D**, effectué quotidiennement au sein de notre laboratoire.

Bien confraternellement,

Les biologistes du laboratoire MAYMAT